

Réf n° ----- PAG/DAAG/SPJ

0 0 0 5 3 8

Rabat, le

28 NOV. 2014

Avis de concours de recrutement

L'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique, organise le 27 décembre 2014, un concours de recrutement, après pré-sélection sur dossier, en vue de pourvoir six (06) postes :

- Administrateur 2^{ème} grade : Chef Comptable
- Administrateur 2^{ème} grade : Comptable
- Administrateur 2^{ème} grade : Juriste
- Administrateur 2^{ème} grade : Responsable Achat
- Technicien de 3^{ème} grade : Assistante
- Adjoint technique de 4^{ème} grade : Chauffeur

Les épreuves écrites du concours auront lieu le **27 décembre 2014 à partir de 8 H** à l'ISTA Hay Ennahda, rue Warfal, Hay Ennahda, Rabat.

Les dossiers de candidature devront être, soit déposés au Bureau d'ordre de l'Aderee, soit envoyés par voie postale à l'adresse de l'Agence sise à : **Espace les Patios 1^{er} Etage, Angle Av Anakhil et Av Ben Barka Hay Riad – Rabat**, en précisant l'intitulé du poste sur l'enveloppe.

Le dernier délai de réception des dossiers de candidature est le **12 décembre 2014**.

Les détails de chaque poste et les pièces constituant le dossier de candidature sont indiqués dans la décision relative à l'organisation des concours de recrutement ci-jointe.


Le Directeur Général

Saïd MOULINE

Réf n° ----- PAG/DAAG/SPJ

Rabat, le **28 NOV. 2014**

000539

Décision relative à l'organisation des concours de recrutement au titre de l'exercice 2014

Le Directeur Général de l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique,

- Vu le dahir n° 1-10-17 du 26 safar 1431 (11 février 2010) portant promulgation de la loi 16-09 relative à l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu le décret n° 2-10-320 du 16 jourmada II 1432 (20 mai 2011) portant application de la loi 16-09 relative à l'agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique ;
- Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'Aderee tel qu'il a été amendé ;
- Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n°24/2012 du 06 Hijja 1433 (22/10/2012) relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements et les Entreprises Publics ;
- Vu l'Arrêté du Premier Ministre n°3.130.00 du 10 juillet 2000 fixant la liste des fonctions pouvant être attribuées aux personnes en situation d'handicap en priorité ainsi que le quota de ces postes dans les administrations publiques et institutions qui en dépendent ;
- Vu le décret n° 2-01-96 du 29 rabii I 1422 (22 juin 2001) fixant les conditions dans lesquelles des emplois dans les services des administrations de l'Etat, des établissements publics et des collectivités publiques peuvent être réservés aux anciens militaires et aux anciens combattants ;
- Vu l'arrêté du Ministre délégué auprès du 1^{er} Ministre chargé de la modernisation des secteurs publics, n° 610-11 du 14 mars 2011 régissant les modalités du concours pour le recrutement des Adjointes Techniques de 4^{ème} Grade ;
- Vu le Décret n°2-10-452 du 20 kaada 1431 (29 octobre 2010) portant statut particulier du corps interministériel des adjoints techniques ;
- Vu l'Arrêté du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'eau et de l'environnement n°3102-12 du 10 août 2012 fixant les conditions, les modalités et les programmes des concours pour le recrutement des administrateurs de 2^{ème} et 3^{ème} Grade au Ministère de l'Energie, des Mines, de l'eau et de l'environnement ;
- Vu l'Arrêté du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'eau et de l'environnement n°3103-12 du 10 août 2012 fixant les conditions, les modalités et les programmes des concours pour le recrutement des techniciens de 3^{ème} et 4^{ème} Grade au Ministère de l'Energie, des Mines, de l'eau et de l'environnement ;
- Vu la loi cadre au titre de l'année 2014.

Décide

Article 1 : L'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique recrute par voie de concours, après présélection sur dossier, quatre administrateurs 2^{ème} grade, un Technicien de 3^{ème} grade et un chauffeur, ayant les profils suivants :

Grade	Profil	Qualifications requises
Administrateur 2 ^{ème} grade	Chef Comptable	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme Bac+5 ou plus en Comptabilité et/ou finances publiques délivré par les grandes écoles et instituts de l'Etat (ISCAE, ENCG, Universités...) ou un diplôme reconnu équivalent ; - Justifier d'une expérience professionnelle confirmée en comptabilité et finances publiques d'au moins 10 ans à la date de dépôt du dossier de candidature, avec une expérience de préférence dans la fonction publique ; - Parfaite maîtrise de la langue française et anglaise à l'écrit comme à l'oral ;

		<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser parfaitement l'outil informatique (Word, Excel, Access...) - Maîtriser le logiciel de comptabilité (Sage) ; - Grandes valeurs d'éthique et d'engagement professionnel ; - Bonne présentation.
Administrateur 2 ^{ème} grade	Comptable	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme Bac+5 ou plus en Comptabilité et/ou finances publiques délivré par les grandes écoles et instituts de l'Etat (ISCAE, ENCG, Universités...) ou un diplôme reconnu équivalent ; - Justifier d'une expérience professionnelle confirmée en comptabilité et finances publiques d'au moins 8 ans à la date de dépôt du dossier de candidature, avec une expérience de préférence dans la fonction publique ; - Parfaite maîtrise de la langue française et anglaise à l'écrit comme à l'oral ; - Maîtriser parfaitement l'outil informatique (Word, Excel, Access...) - Maîtriser le logiciel de comptabilité (Sage) ; - Grandes valeurs d'éthique et d'engagement professionnel ; - Bonne présentation.
Administrateur 2 ^{ème} grade	Juriste	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme Bac+5 ou plus en droit français ou arabe délivré par les grandes écoles et instituts de l'Etat ou un diplôme reconnu équivalent ; - Justifier d'une expérience professionnelle confirmée en droit administratif général et droit des établissements et administrations publics, d'au moins 8 ans à la date de dépôt du dossier de candidature, avec une expérience de préférence dans la fonction publique ; - Maîtrise de la langue française et arabe. La maîtrise de la langue anglaise est un atout ; - Maîtrise des écrits professionnels ; - Maîtriser parfaitement l'outil informatique (Word, Excel, Access...) ; - Grandes valeurs d'éthique et d'engagement professionnel ; - Bonne présentation.
Administrateur 2 ^{ème} grade	Responsable Achat	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme Bac+5 ou plus en économie ou en logistique délivré par les grandes écoles et instituts de l'Etat (ISCAE, ENCG, Universités...) ou un diplôme reconnu équivalent ; - Justifier d'une expérience professionnelle confirmée en matière des marchés publics d'au moins 8 ans à la date de dépôt du dossier de candidature, avec une expérience de préférence dans la fonction publique ; - Parfaite maîtrise de la langue française et anglaise à l'écrit comme à l'oral ; - Maîtriser parfaitement l'outil informatique (Word, Excel, Access...) ; - Grandes valeurs d'éthique et d'engagement professionnel ; - Bonne présentation.
Technicien de 3 ^{ème} grade	Assistante	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme de Technicien spécialisé (Bac+2) en commerce ou en gestion des entreprises ou en secrétariat, délivré par les Instituts de la formation professionnelle, et des Ecoles Supérieures de Technologie ou équivalent - Justifier d'une expérience professionnelle confirmée en matière d'assistanat d'au moins 10 ans à la date de dépôt du dossier de candidature ; - Parfaite maîtrise de la langue française et anglaise à l'écrit comme à l'oral ; - Maîtriser parfaitement l'outil informatique et les nouvelles technologies d'information ;

		<ul style="list-style-type: none"> - Grandes valeurs d'éthique et d'engagement professionnel ; - Bonne présentation.
Adjoint technique de 4 ^{ème} grade	Chauffeur	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un diplôme de Qualification professionnelle délivré par les Etablissements et Ecoles professionnelles conformément au Décret n° 2-86-325 du 8 jourmada I 1407 (9 janvier 1987) instituant un régime général des établissements de formation professionnelle. - Avoir un permis de conduire de catégorie B, C, D - Justifier d'une expérience de 5 ans au minimum ; - Attestation de qualification de conduite délivrée par l'OFPTT ; - Maîtrise de l'entretien préventif des véhicules ; - Savoir lire et écrire.

Sept pour cent (7%) des postes seront réservés aux personnes handicapées et 25% aux pupilles de la Nation. Tous les postes sont basés au siège de l'Aderee à Rabat.

Article 2 : Le concours est ouvert aux candidats :

- De nationalité marocaine ;
- Pour les Administrateurs 2^{ème} grade et le Technicien de 3^{ème} grade : agés de 45 ans au plus à la date du concours ;
- Pour l'adjoint technique de 4^{ème} grade, agé de 40 ans au plus à la date du premier janvier 2014 ;

Article 3 : Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

Pour les Administrateurs 2^{ème} grade et le Technicien de 3^{ème} grade :

- Une demande manuscrite accompagnée d'un CV avec photo ;
- Copie certifiée conforme à l'original du diplôme reconnu par l'Etat, accompagnée, le cas échéant, de l'arrêté d'équivalence pour les diplômes délivrés par les universités et établissements étrangers (les attestations de réussite ne sont pas acceptées) ;
- Copie certifiée conforme à l'original de la Carte Nationale d'identité ;
- Une copie certifiée conforme à l'original des attestations de travail justifiant l'expérience requise ;
- Copie certifiée conforme des attestations de références durant les 10 dernières années (au moins 3) comportant toutes les coordonnées de l'employeur (nom, prénom, adresse, téléphone....);
- Deux enveloppes timbrées comportant le nom, prénom et l'adresse exacte du candidat ;
- Une fiche anthropométrique ;
- Une copie certifiée conforme de la carte « Personne handicapée », pour les personnes handicapées ;
- Les dossiers des candidats ayant la qualité de pupilles de la Nation doivent parvenir à l'Aderee via la Fondation Hassan II pour les Œuvres Sociales des anciens militaires et anciens combattants.

Pour l'Adjoint technique de 4^{ème} grade:

- Une demande manuscrite accompagnée d'un CV avec photo ;
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme de qualification professionnelle ;
- Une copie certifiée conforme à l'original de la Carte Nationale d'identité ;
- Une copie certifiée conforme à l'original des attestations de travail justifiant l'expérience requise ;
- Deux enveloppes timbrées comportant le nom, prénom et l'adresse exacte du candidat ;
- Une copie certifiée conforme à l'original du permis de conduire ;
- Une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de qualification de conduite délivrée par l'OFPTT ;
- Une fiche anthropométrique.

Article 4 : Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées dans les articles précités. Les candidats retenus à l'issue de cette première phase seront convoqués pour participer au concours qui se déroulera comme suit :

Pour les Administrateurs 2^{ème} grade et le Technicien de 3^{ème} grade :

Epreuve	Durée	Coefficient
Epreuve écrite Générale: Un sujet de dissertation d'ordre général	3H	2
Epreuve écrite de spécialité : portant sur la discipline demandée	4H	4
Epreuve orale : Entretien avec le jury sur des sujets permettant l'évaluation de l'aptitude du candidat à remplir les missions afférentes au profil demandé	30 à 45 min	3

Pour l'Adjoint technique de 4^{ème} grade :

Epreuve	Durée	Coefficient
Epreuve écrite Générale: Un sujet de dissertation d'ordre général	2H	1
Epreuve écrite de spécialité : portant sur la discipline demandée	3H	2
Epreuve orale : Entretien avec le jury sur des sujets permettant l'évaluation de l'aptitude du candidat à remplir les missions afférentes au profil demandé	15 à 30 min	2

Article 5 : La liste des candidats présélectionnés pour passer les épreuves écrites sera affichée sur les sites www.emploi-public.ma et www.aderee.ma. L'affichage sur les deux sites précités est considéré comme convocation des candidats présélectionnés pour passer les épreuves écrites. Aussi, une convocation sera adressée aux candidats présélectionnés par voie postale et par email.

Article 6 : L'Aderee organisera les épreuves écrites du concours le **27 décembre 2014 à partir de 8 H** à l'ISTA Hay Ennahda, rue Warfal, Hay Ennahda, Rabat dont les résultats seront affichés sur les sites www.emploi-public.ma et www.aderee.ma et dans les locaux de l'Aderee.

Les candidats admissibles, seront convoqués à l'épreuve orale qui aura lieu à Rabat, à une date qui sera communiquée lors de l'annonce des résultats des épreuves écrites. L'affichage sur les deux sites précités est considéré comme convocation des candidats admis à l'écrit pour passer les épreuves orales. Aussi, une convocation sera adressée aux candidats admis à l'écrit par email.

Article 7 : A l'issue des épreuves écrites et orales du concours, la liste des candidats admis ainsi que la liste d'attente, classées par ordre de mérite, seront publiés sur les sites web www.emploi-public.ma et www.aderee.ma et affichées aux locaux du siège de l'Agence. Aussi, une convocation sera adressée aux candidats admis à l'écrit et l'oral par voie postale et par email.

Article 8 : Les dossiers de candidature devront être, soit déposés au Bureau d'ordre de l'Aderee, soit envoyés par voie postale à l'adresse de l'Agence sise à : **Espace les Patios 1^{er} Etage, Angle Av Anakhil et Av Ben Barka Hay Riad – Rabat**, en précisant l'intitulé du poste sur l'enveloppe. Le dernier délai de réception des dossiers de candidature est le **12 décembre 2014**.

Le Directeur Général
Said MOULINE